

Membres du Comité de Pilotage

- Communauté d'agglomération Ventoux - Comtat Venaissin (CoVe)
- Ville de Carpentras
- Ville d'Aubignan
- Ville de Malaucène
- Ville de Mazan
- Éducation Nationale
- Région Sud
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat PACA - Vaucluse
- Chambre de commerce et d'industrie du Vaucluse
- Pôle Emploi
- Commission Paritaire Régionale de l'Opco EP : représentants du collège salarié et du collège employeur
- AFPA SUD PACA
- CNAM Provence - Alpes - Côte d'Azur
- CPME 84
- Mission Locale Comtat Venaissin
- Conseil départemental du Vaucluse
- Direction de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités du Vaucluse (DEETS)
- CFA Les Chênes
- CFPPA Provence Ventoux
- GRETA CFA du Vaucluse
- U2P Vaucluse



Etude territoriale

Emploi - Formation - Compétences
Communauté d'agglomération
Ventoux-Comtat Venaissin (CoVe)

6 fiches

1. Répondre aux besoins de recrutement en agissant sur l'orientation et la découverte des métiers
2. Professionnaliser les entreprises pour faire face aux enjeux du territoire
Renforcer et adapter l'offre de formation locale
3. Développer la Marque Employeur en lien avec la Marque Territoire
4. Accompagner les entreprises et leurs salariés à la transition numérique
5. Accompagner les entreprises aux enjeux du développement durable
6. S'engager dans les QPV de la ville de Carpentras

Une convention partenariale a été signée entre l'Opco EP et le Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur en 2022 avec la volonté de valoriser les liens forts existants entre ces deux structures.



L'Opco EP et le Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur Des partenaires engagés dans l'action territoriale

L'Opco des Entreprises de Proximité

L'Opérateur de compétences des Entreprises de Proximité est l'un des 11 Opco agréés par arrêté du 29 mars 2019 pour contribuer à l'accompagnement des entreprises, des salariés et des branches professionnelles dans le développement et le maintien des compétences. Il rassemble 54 Branches Professionnelles et 70 915 établissements en Paca dont 6 790 dans le Vaucluse dans les secteurs de l'artisanat, des professions libérales et des services de proximité.

L'Opco EP poursuit trois missions principales :

- appuyer les Branches Professionnelles ;
- assurer un service de proximité aux TPE-PME de moins de 50 salariés ;
- financer les dispositifs d'alternance et les plans de formation.

Le Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur

Le centre d'animation, de ressources et d'information sur la formation et l'Observatoire régional de l'emploi et la formation est un groupement d'intérêt public créé en janvier 2021 et financé par l'État et la Région dans le cadre du contrat d'avenir 2021/2027.

Ses missions au service des politiques publiques et de l'aide à la décision répondent aux besoins de l'ensemble de l'écosystème régional et reposent sur quatre axes d'intervention :

- collecter l'offre de formation ;
- observer la relation emploi-formation en région ;
- animer et accompagner la professionnalisation des acteurs de l'emploi, de la formation et de l'orientation ;
- mettre en œuvre toute autre action d'information.

Objectif de l'étude

Depuis 2021, la Commission Paritaire Régionale de l'Opco EP en Provence-Alpes-Côte d'Azur a souhaité s'engager plus fortement auprès des territoires « Action cœur de ville », notamment en proposant le programme « Ambassadeur de ma ville ». L'objectif est de faire participer les entreprises au développement et à la revitalisation de leur territoire en anticipant les besoins en emploi, en formation et en compétences de leurs salariés.

Afin d'identifier les compétences dont les entreprises ont besoin pour alimenter la dynamique Action cœur de ville et Petites villes de demain, la mission du Carif-Oref auprès du territoire de la Communauté d'agglomération Ventoux-Comtat Venaissin (CoVe) a pour but à travers un diagnostic territorial :

- de mettre en lumière les liens entre ce dispositif et les enjeux emploi-formation propres au territoire pour l'Opco des Entreprises de Proximité et les autres secteurs d'activité ayant un poids significatif ;
- d'aboutir à un plan d'actions autour de l'emploi, de la formation et du développement des compétences.

Démarche de l'étude

Afin de prendre en compte les enjeux propres aux entreprises relevant du champ de compétences de l'Opco EP mais également ceux des secteurs représentatifs du territoire, une démarche partagée, constituée de plusieurs étapes, a été adoptée :

- Constitution d'un **Comité de pilotage**
- **Veille et recueil d'informations territoriales** auprès des membres du Copil
- **Mise en forme de données** quantitatives et qualitatives
- **Diagnostic territorial** mettant en lumière les enjeux emploi/formation/compétences
- **Partage du diagnostic** avec les membres du Copil afin de faire émerger des pistes d'action
- **Élaboration d'un plan d'actions**
- **Présentation et validation** du plan d'actions par les membres du Copil
- **Publication synthétique** autour de sujets à fort enjeux sur le territoire

"Action cœur de ville" et "Petites villes de demain"



Le programme national "Action cœur de ville"

dont 236 villes sont bénéficiaires sur tout le territoire (dont 13 en région Provence - Alpes - Côte d'Azur) a une double ambition :

- améliorer les conditions de vie des habitants des villes moyennes ;
- renforcer leur rôle moteur au sein du développement territorial.

Sur la Communauté d'agglomération Ventoux-Comtat Venaissin (CoVe), une commune est **lauréate** : **Carpentras**.

Le programme national "Petites villes de demain"

repose sur plus de 1 600 communes engagées (dont 65 en région Provence - Alpes - Côte d'Azur) pour améliorer les conditions de vie des habitants des petites villes et des territoires alentours, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et engagées autour de la transition écologique.

Sur la Communauté d'agglomération Ventoux-Comtat Venaissin (CoVe), trois communes sont **lauréates** : **Aubignan, Malaucène, Mazan**.

Répondre aux besoins de recrutement en agissant sur l'orientation et la découverte des métiers

Constat

Métier en tension

est un métier pour lequel il existe un déséquilibre entre le nombre d'offres d'emploi et le nombre de candidats (ce dernier étant très supérieur au nombre de poste à pourvoir).

Métier en devenir

d'un territoire correspond aux métiers qui représentent un fort enjeu de recrutement dans la période à venir.

Identifier les métiers en tension et en devenir d'un territoire, permet aux acteurs de l'emploi - formation de mettre en place des dispositifs afin d'ajuster les compétences de la population active aux besoins des employeurs.

► **79 % des entreprises du champ de l'Opcv EP qui souhaitent embaucher, expriment des difficultés de recrutement.**

► **55 % des embauches pourraient se faire en alternance.**

(Enquête REFLEX, Opcv EP Mai 2023)

Les entreprises rencontrent des difficultés de recrutement dans de nombreux secteurs d'activité

- Les entreprises rencontrent des difficultés de recrutement notamment dans la santé, l'action sociale, les services aux entreprises et l'agriculture.
- L'offre et la demande d'emploi ne convergent pas toujours. Cette situation pose entre autre la question de l'orientation, de la découverte et de la connaissance des métiers.
- Le dispositif de l'alternance est mal connu des parents ce qui ne favorise pas une orientation vers le contrat d'apprentissage.

Des métiers porteurs sur le territoire et des métiers en devenir grâce à de nouveaux projets

- Les programmes Action Cœur de Ville et Petites Villes de Demain ouvrent des opportunités d'emplois de proximité qui ne sont pas suffisamment connues. Par exemple, les métiers d'ouvriers qualifiés du second œuvre, de responsables de magasin, de vendeurs, de la restauration, du numérique (développeur, médiateur numérique), de l'aménagement paysager et du social (aides à domicile, aides ménagères).
- Les métiers liés au numérique et au développement durable et de l'énergie sont en devenir dans le territoire. Cependant, ces métiers évoluent rapidement ce qui les rend difficilement appréhendables.
- Les entreprises se mobilisent peu pour faire connaître leurs métiers.



Seul 1 % des entreprises souhaite participer à des présentations de leur métier et 32 % des entreprises sont prêtes à accueillir un stagiaire.

(Enquête REFLEX, Opcv EP Mai 2023)

Les enjeux

- Répondre aux besoins existants sur les métiers en tension par l'information, l'orientation et la formation sur ces métiers
- Accompagner les entreprises dans la mise en œuvre d'une stratégie RH pour recruter autrement
- Faire connaître les métiers en devenir

Pistes d'actions

1 Apporter des informations de proximité aux entreprises, aux jeunes sur les dispositifs liés à l'emploi et la formation, et faire la promotion de l'alternance

- Apporter une information en proximité en tenant une permanence sur le territoire à la demande de la CoVe. Cette permanence pourrait se tenir dans les locaux de la Gare numérique, ce qui lui permettrait d'augmenter sa visibilité auprès des entreprises et des jeunes.
- Communiquer auprès des jeunes, de leur famille et des demandeurs d'emploi sur les dispositifs de l'alternance.

2 Impliquer les lycées professionnels et les collèges pour faire découvrir aux jeunes les métiers

- Renforcer les stages notamment dans certains secteurs en tension comme ceux du Froid, des Services à la Personne, de la Coiffure, du Bâtiment et des Travaux Publics, et du commerce et de la réparation de machines agricoles, de manutention, de motoculture, de jardins et d'espaces verts, ...
- Promouvoir auprès des Bureaux des Entreprises des lycées professionnels les métiers et les dispositifs d'emploi et d'alternance.
- Apporter une information aux associations de parents d'élèves pour lever certains freins d'accès à l'alternance.

3 Renforcer la découverte des métiers :

- Accentuer le maillage territorial entre les Opco, les Chambres consulaires, les CFA et les autres acteurs de l'emploi.
- Inviter d'autres acteurs de la promotion des métiers sur des événements déjà existants tels que : 1 jour / 1 métier, le Rallye de l'alternance, l'Artisanat Tour, les Forums des métiers, le Tour de France de l'Opco EP...
- Proposer des événements permettant d'associer les familles (les Nuits de l'orientation portées par les CCI, forums...).

4 Étudier la possibilité de mettre en place des Préparations Opérationnelles à l'Emploi (POEC) et/ou Préparations Opérationnelles à l'Apprentissage (POA)

- Besoins identifiés : Services à la personne, Coiffure, Froid, BTP, vente et réparation de machines et matériels agricoles, travaux publics, motoculture...

5 Recruter autrement

- Détecter les potentiels ou les Softskills via des démarches innovantes : Job Dating, Escape Game, Recrutements autour de rencontres sportives, du e-sport...

La préparation opérationnelle à l'apprentissage (POA)

est un dispositif mis en œuvre par l'Opco. Financée par l'État et Pôle emploi, elle permet de préparer l'embauche d'un apprenti. Elle prévoit un parcours innovant de formation avec une pédagogie adaptée en fonction des connaissances du jeune en lien direct avec le secteur d'activité.

La préparation opérationnelle à l'emploi collective (POEC)

est un dispositif mis en œuvre par l'Opco. Financée par l'État et Pôle emploi, elle permet de former un groupe de demandeurs d'emploi en vue d'acquies les compétences requises pour occuper un poste. Les formations préparent à des métiers identifiés en tension, émergents ou en pénurie sur un bassin d'emploi déterminé.

Partenaires pressentis

La CoVe, les Communes du territoire, Région Sud, Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités du Vaucluse, Conseil départemental, Rectorat, Pôle Emploi, Apec, Mission Locale, Bureau Information Jeunesse, Opco EP, autres Opco, Chambres consulaires, Organisations professionnelles, prestataires de formation, autres acteurs de l'emploi et de la découverte des métiers, de l'insertion et de la formation, Carif-Oref Provence-Alpes-Côte d'Azur

Professionaliser les entreprises pour faire face aux enjeux du territoire

Renforcer et adapter l'offre de formation locale

Constat



► **Seulement 22 % des entreprises ont l'intention de former leurs salariés** dans les 12 prochains mois

Enquête REFLEx, Opco EP, 2023

Une volonté politique d'impulser l'attractivité économique et commerciale du territoire

- La saisonnalité, le manque de diversité de l'offre commerciale et artisanale freinent une activité pérenne tout le long de l'année.
- La fermeture de plusieurs enseignes impacte le dynamisme du centre-ville de Carpentras, malgré l'action volontariste de la commune.
- Plusieurs communes de la CoVe (Aubignan, Mazan...) ont mis en place un plan de sauvegarde du commerce et de l'artisanat afin de privilégier le maintien d'une activité des cœurs de ville et l'installation de nouveaux commerces.
- Le manque d'appétence des entreprises à la formation de leurs salariés est un frein à l'adaptation de celles-ci aux enjeux actuels et aux défis à venir du territoire.

Une offre de formation continue et en alternance à développer

- L'offre de formation est peu présente dans les zones rurales ; elle se concentre à Carpentras. Elle est concurrencée par la proximité géographique de celle d'Avignon.
- Les métiers en lien avec l'agriculture et l'aménagement paysager disposent d'une offre de formation initiale et en apprentissage en adéquation avec les besoins du territoire.
- Au regard des ambitions de la CoVe, des métiers en tension et des besoins à venir, certains secteurs d'activité, comme la santé, la construction, l'hôtellerie-restauration et les services à la personne, se heurtent à une offre de formation limitée sur le territoire.
- Pour accompagner le développement touristique, il manque des formations en apprentissage pour les métiers de l'hôtellerie et restauration, ainsi que pour les métiers de l'artisanat et les services de proximité.
- Si les formations de niveaux 3 (CAP) ou de niveau 4 (Bac), répondant aux besoins des entreprises locales, sont plutôt bien représentées, il manque une offre de formation post-bac permettant aux jeunes de poursuivre leur formation sur le territoire, notamment dans les métiers du commerce et du tourisme.

Les enjeux

- **Encourager la formation continue des salariés**
- **Anticiper les besoins de compétences à venir**
- Répondre par la formation aux besoins existants **sur les métiers en tension dans le territoire**
- **Disposer d'une offre de formation continue et en alternance** qui réponde aux nouveaux enjeux du territoire, en complémentarité de celle déjà existante

Pistes d'actions

1 Cartographier l'offre de formation (initiale, alternance et continue) sur le territoire

→ Recenser l'offre de formation et la rendre accessible aux entreprises, aux salariés, aux demandeurs d'emploi et prescripteurs afin de favoriser les départs en formation.

2 Faire évoluer l'offre de formation existante et accompagner une offre de formation innovante

- Accompagner l'installation d'une nouvelle offre de formation en complément de celle existante en particulier pour le secteur du commerce.
- Adapter les modalités pédagogiques (formation hybride, micro modules...) selon les profils : salariés, saisonniers, alternants, demandeurs d'emploi.
- Informer sur les possibilités de mobiliser des financements de type investissements matériels, innovation pédagogique auprès des Opco, de la Région Sud ou de la Banque des Territoires.

3 Accompagner la diversification des activités économiques du territoire

- Proposer des appuis-conseil permettant d'élaborer de nouvelles stratégies commerciales.
- Accompagner les chefs d'entreprise à l'adaptation des fluctuations de l'activité liée à la saisonnalité (pilotage financier, RH ...).
- Promouvoir les dispositifs de l'apprenti repreneur ou créateur d'entreprise.

4 Informer les entreprises sur les dispositifs de financement existants

- Communiquer sur les différents dispositifs de cofinancement des projets de formation (FNE Formation, Actions collectives de branches...) et leurs modalités d'éligibilité.

Partenaires pressentis :

La CoVe, les Communes du territoire, Région Sud, Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités du Vaucluse, Conseil départemental, Pôle Emploi, Opco EP, autres Opco, Chambres consulaires, Organisations professionnelles, associations de commerçants, réseaux d'entreprises, prestataires de formation, structures de création et reprise d'entreprise, Carif-Oref Provence-Alpes-Côte d'Azur, Banques des Territoires.

Développer la Marque Employeur en lien avec la Marque Territoire

Constat

Marque Employeur :

Si initialement la marque Employeur désigne l'ensemble des problématiques liées à la gestion des ressources humaines et au recrutement d'une entreprise, sa définition s'est élargie à la capacité de cette même entreprise à porter des valeurs, à développer une culture interne, à gérer sa réputation et donner du sens à son action en matière environnementale et numérique.

Marque Territoire :

La marque Territoire permet d'identifier, de positionner et promouvoir comme une marque LE territoire afin de mettre en avant auprès des habitants, des acteurs économiques, des touristes, des investisseurs, son histoire, sa culture, son patrimoine, ses produits, ses événements, et tous les atouts assurant son attractivité et sa notoriété.



Cap Ventoux Expériences

Nouvelle marque territoire permettant de porter des projets de développement économique et la transition écologique des stations du Mont-Serén et du Chalet Reynard. L'ambition de Cap Ventoux Expériences est de faire de ces destinations un pôle d'activités et d'expériences de pleine nature, afin de rendre le territoire attractif tout en dynamisant le tourisme et en intégrant les critères de développement durable.

La CoVe, un environnement naturel exceptionnel

- Les habitants de la CoVe ont hérité d'un territoire à forte valeur historique, culturelle et naturelle, marqué par la présence et les atouts du Mont Ventoux et des entités paysagères : le Plan de Dieu, les dentelles de Montmirail, l'Arc Comtadin, les monts du Vaucluse, le plateau de Sault ...
- L'agriculture, partie prenante du maillage territorial, se caractérise par sa diversité et territorialisation. Elle est un vecteur de développement du territoire : qualité de paysages et attractivité touristique, biodiversité, dynamisme économique.

Le territoire s'inscrit dans plusieurs ambitions d'avenir

- Les leviers de développement économique de la CoVe sont principalement axés sur le secteur primaire (agriculture/viticulture) et sur l'attractivité touristique.
- Les programmes Action Cœur de Ville à Carpentras et Petites Villes de Demain à Mazan, Aubignan et Malaucène renforcent l'engagement du territoire dans un projet de valorisation des atouts locaux (agriculture, tourisme de plein air, patrimoine ...) pour impulser l'attractivité commerciale et économique du territoire, tout en construisant une « marque territoriale » : Provence Créative, Cap Ventoux Expériences.

Les entreprises de proximité doivent s'adapter aux ambitions du territoire

- De même que le territoire se transforme et évolue, les entreprises doivent anticiper les nouvelles attentes des actuels ou futurs acteurs du territoire (consommateurs, habitants, touristes...) qui ont de nouveaux besoins, de nouvelles aspirations et qui veulent de nouveaux services et des nouvelles prestations.
- Elles doivent adapter leur activité à ces attentes, préparer leurs collaborateurs à ces changements et attirer de nouvelles compétences.
- Les entreprises doivent se préparer à des évolutions sociales, environnementales et digitales portées par le territoire.



Provence Créative

Marque territoriale au service du développement économique. Créée pour mettre en valeur les entreprises du territoire, fédérer les acteurs publics et privés et renforcer l'attractivité économique du territoire. Elle constitue le point d'ancrage de nombreux projets comme les pépinières d'entreprise, la Gare Numérique ou encore les parcs d'activités économiques qui maillent le territoire.

Les enjeux

- **Accompagner l'adaptation des entreprises et leurs salariés** aux nouvelles réalités de la CoVe
- **Accompagner les entreprises** à répondre aux évolutions du marché du travail et aux nouvelles formes de travail

Pistes d'actions

- 1 Impulser une dynamique au travers de la marque économique « Provence Créative » et la marque territoire « Cap Ventoux Expériences »**

 - En développant des actions d'information auprès des entreprises et des salariés sur l'évolution du territoire, des enjeux à venir et des actions mises en œuvre.
 - En mettant en avant les métiers et les secteurs en lien avec la marque Territoire (tourisme, agriculture et environnement).
- 2 Proposer une prestation appui-conseil « Marque Employeur de territoire »**

 - Proposer aux entreprises des prestations de conseil RH (Gestion prévisionnelle des emplois et de compétences, organisation du travail, accompagnement aux mutations RH, intégration des salariés ...).
 - Animer des ateliers collectifs de Branche ou de territoire pour faire émerger des solutions collectives ou individuelles.
 - Mieux préparer l'accueil des nouveaux entrants dans l'entreprise.
- 3 Proposer aux entreprises de devenir « Ambassadeur de ma ville » pour un sentiment d'appartenance et de fierté du territoire**

 - En lien avec la CoVe, former les entreprises à la connaissance du territoire, de son histoire, sa culture, son patrimoine et des enjeux d'avenir.
 - Proposer aux entreprises des thématiques de formation en lien avec les enjeux territoriaux, numériques, environnementaux, ressources humaines, gestion, management...
 - Valoriser les entreprises exemplaires qui contribuent par leurs actions à favoriser l'emploi, l'alternance, l'accueil de stagiaires, la promotion des métiers... et à mettre en œuvre des pratiques innovantes et originales en matière de transition énergétique et environnementale ou numérique.

Partenaires pressentis

La CoVe, Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités, Opco EP, autres Opco, Chambres consulaires, prestataires de formations, organisations professionnelles, Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative, associations de commerçants, réseaux d'entreprises.

Accompagner les entreprises et leurs salariés à la transition numérique

Constat



Les entreprises de l'Opcoc EP et la transition numérique

- ▶ **54 % des entreprises se considèrent en retard par rapport à leurs concurrents**
- ▶ **34 % des entreprises considèrent qu'elles seront concernées à court ou moyen terme par une modernisation de leurs outils informatiques et le renforcement de leur présence sur internet**
- ▶ **31 % disposent d'un site de vente en ligne**
- ▶ **6 % comptent développer ou renforcer leur relation client digitale**

(Enquête REFLEx de l'Opcoc EP, 2023)



La Gare Numérique

Installée dans l'ancienne gare SNCF de Carpentras, la Gare Numérique a été inaugurée le 16 octobre 2023. C'est un tiers-lieu de la CoVe consacré à la transition écologique, numérique et à l'économie circulaire sous la forme d'un pôle de services aux entreprises. Laboratoire de Fabrication Numérique, centre d'affaire, espace de coworking, restaurant, elle aura également pour vocation d'être un lieu d'apprentissage, de formation et de professionnalisation pour les filières du territoire.

Un engagement fort de la CoVe avec la Gare Numérique : un accélérateur de transitions

- La CoVe s'implique dans le numérique au travers du déploiement de la fibre, permettant l'utilisation du réseau Internet Très Haut Débit.
- Labellisée French Tech Culture, la ville de Carpentras s'investit dans l'économie numérique afin d'attirer des jeunes talents autour des métiers de la création visuelle et du numérique.
- Pour consolider ses atouts, la CoVe veut être au rendez-vous des nouvelles mutations par une meilleure appropriation du numérique et de ses usages au regard des besoins des populations (résidents et touristes).

Des diagnostics numériques sont réalisés auprès des entreprises

- Les chambres consulaires, les Opcoc ou les organisations professionnelles réalisent des diagnostics numériques auprès de leurs ressortissants ou bénéficiaires.
- Les résultats de ces diagnostics pourraient être mutualisés entre tous les acteurs du territoire pour mettre en œuvre des actions notamment dans la formation.

Les intentions exprimées par les entreprises sur le développement numérique

- Les entreprises expriment un besoin réel à développer l'usage du numérique pour répondre aux nouveaux modes de consommation et attentes des consommateurs (informations commerciales sur les réseaux sociaux, achats sur site...).
- Les besoins et les usages du numérique dans les entreprises sont différents selon leur taille et leur secteur d'activité.
- Les usages du numérique doivent s'accompagner d'une bonne connaissance des risques et demandent le développement de compétences nouvelles de l'entreprise dans ce domaine.

Les enjeux

- Sensibiliser et accompagner les entreprises dans **l'appropriation du numérique**
- **Communiquer sur les métiers du numérique** et favoriser leur attractivité auprès des publics jeunes
- **Analyser les besoins et le degré de maturité** en matière de numérique de l'entreprise
- **Valoriser la marque Employeur** du territoire via le numérique

Pistes d'actions

1 Informer les entreprises de l'existence de la Gare Numérique (rôle et missions)

- Utiliser ce tiers lieu comme lieu d'animation et d'entrepreneuriat pour les entreprises.
- Inciter les prestataires de formation ou de conseil à s'approprier la Gare Numérique en mettant en place des formations présentielle pérennes ou éphémères en fonction du besoin.
- Créer des partenariats avec de l'offre de formation hors territoire de La CoVe pour permettre d'accéder à des formations en distanciel sur de l'enseignement supérieur du type « Campus Connecté ».

2 Utiliser la Gare Numérique pour accompagner les entreprises à la transition digitale (ateliers collectifs, mini-formations...)

- Favoriser les formations pour lutter contre l'illectronisme.
- Adapter les formations aux besoins et contraintes des entreprises.
- Développer une offre de formation collective en lien avec la transition numérique.
- Informer sur les aides disponibles pour accompagner les entreprises dans cette transition.

3 Proposer aux entreprises un accompagnement appui-conseil numérique et promouvoir la formation

- Développer la marque Employeur par le numérique (ex : utilisation des réseaux sociaux, stratégie digitale...).
- Développer l'activité des entreprises sur le net (vente en ligne, formations au e-commerce...).
- Amener les entreprises à protéger leur activité et à sécuriser leurs transactions sur le net.
- Communiquer sur les dispositifs existants pour financer des formations au numérique (FNE Formation, EDEC...).

4 Accompagner les entreprises à la transformation numérique par la formation

- Recenser et proposer des formations susceptibles de répondre aux besoins de compétences, et cela en prenant en compte le degré de maturité numérique de l'entreprise.
- Proposer aux entreprises de professionnaliser un salarié ou un alternant en lui donnant des compétences numériques : exemple du projet ADN-Animateur Digital et Numérique porté par Opco EP.

Partenaires pressentis

La CoVe, Opco EP, autres Opco, Chambres consulaires, la Gare Numérique, prestataires de formations, organisations professionnelles, associations de commerçants, réseaux d'entreprises...

Accompagner les entreprises aux enjeux du développement durable

Constat

Focus sur les entreprises de l'OpcO EP

60 % des entreprises mènent une réflexion sur les enjeux liés à la transition écologique :

85 % pratiquent le tri sélectif ,

45 % utilisent des produits éco-responsables dans le cadre de leurs activités ;

33 % se fournissent à proximité pour rationaliser leurs transports ;

10 % sont engagées dans un label Eco ou territoire durable.

18 % ont réalisé ou vont réaliser des travaux pour favoriser les énergies renouvelables mais beaucoup ne peuvent pas intervenir car elles sont locataires.

Les enjeux

- **Concilier les priorités** définies par la communauté d'agglomération avec celles des entreprises et des salariés du territoire
- Inciter les entreprises à inscrire leurs activités dans une **démarche de développement durable**
- Adapter les compétences et les métiers aux **défis de la transition écologique**
- Lier l'enjeu environnemental à la **marque Employeur** en lien avec le territoire

La Transition écologique et le développement durable : des priorités majeures pour la CoVe

- L'engagement de la CoVe dans la transition écologique se traduit à travers différentes actions et initiatives locales allant de la gestion des déchets (tri, composteries...) à la gestion énergétique (sobriété énergétique, transports doux, rénovation énergétique de bâtiments...).
- La CoVe porte son engagement en matière de développement durable à travers la déclinaison territoriale de stratégies nationales (Plan Climat, Plan national de prévention des déchets, Contrat territorial de relance et de transition écologique).
- Plusieurs communes de la CoVe sont engagées dans des démarches et projets innovants : centrales photovoltaïques, ruchers, préservation de la biodiversité et gestion de ressources naturelles

Des diagnostics réalisés pour accompagner la transition écologique et le développement durable

- Les chambres consulaires, les OpcO, les agences d'urbanisme ou les organisations professionnelles réalisent des diagnostics environnementaux, de développement durable, énergétique auprès de leurs ressortissants ou bénéficiaires.
- Les résultats de ces diagnostics pourraient être mutualisés entre tous les acteurs du territoire pour mettre en œuvre des actions notamment en lien avec les besoins de compétences et de formation.

Des entreprises sensibilisées aux enjeux de la transition écologique

- De plus en plus d'entreprises mènent des réflexions sur les enjeux liés à la transition écologique mais les bonnes pratiques en matière environnementale restent inégales.
- Certaines entreprises du territoire se heurtent à des difficultés de recyclage, de retraitement ou de réemploi des déchets.
- Les entreprises demandent des actions collectives sur la thématique du développement durable et des moyens pour l'accompagnement à la transition environnementale.

Des dispositifs et labels environnementaux qui restent à mobiliser

- Il existe de nombreux labels environnementaux, territoriaux et professionnels comme les labels « Eco-défis », « Commerce engagé » portés par l'ADEME, la Région et les consulaires. Ces labels semblent très peu mobilisés dans le territoire et nécessitent une meilleure communication.
- À noter cependant, un engagement de plusieurs salons de coiffure du département dans une démarche de labélisation « Mon coiffeur s'engage », propre à la profession
- L'engagement des entreprises dans une démarche de labellisation est une des composantes de la marque Employeur.

Pistes d'actions

- 1 **S'appuyer sur les marques « Cap Ventoux Expériences » et « Provence Créative » pour faire connaître aux entreprises les orientations des communes et de la communauté d'agglomération en matière écologique, et les accompagner dans le changement de pratiques**
 - Communiquer sur les objectifs et ambitions des projets.
 - Créer des supports d'information qui présentent les actions et les obligations en matière d'environnement, de ramassage, de gestion et de tri des déchets, ainsi que les incidences pour les entreprises et les salariés
 - Savoir orienter les entreprises vers les acteurs en charge de la transition écologique.
 - Montrer par l'exemple des entreprises vertueuses sur ce sujet au travers d'échanges, d'ateliers de bonnes pratiques, de capsules vidéo et témoignages, ...).
 - Mettre en œuvre des actions de formation territoriales adaptées aux orientations du territoire.
- 2 **Mutualiser les différents diagnostics environnementaux menés sur le territoire**
 - Déployer le questionnaire TEE (Transition Écologique et Énergétique) de l'Opco EP auprès des entreprises et ceux des autres acteurs pour envisager un plan d'actions pertinent en lien avec les orientations du territoire.
 - Consolider les résultats des différents diagnostics pour établir un plan d'action territorial d'accompagnement des entreprises.
- 3 **Accompagner les entreprises dans l'obtention d'un label adapté au territoire et à leur activité**
 - Recenser et communiquer sur les dispositifs et labels existants, et en lien avec les projets du territoire, par exemple : « Mon coiffeur s'engage », « Commerce Engagé », « le label RGE » pour le bâtiment leur permettant de répondre à des appels d'offre, « Eco défis des commerçants et artisans ».
- 4 **Former les entreprises à la transition écologique en lien avec les orientations du Plan Climat 2020-2026 de La Cove**
 - Mettre en œuvre une formation à l'acculturation du sujet du développement durable comme la Fresque du climat ou de l'alimentation par exemple.
 - Développer une offre de formation collective en lien avec la transition écologique et énergétique.
 - Informer sur les aides disponibles pour accompagner les entreprises dans cette transition.
- 5 **Proposer aux entreprises un accompagnement appui-conseil Développement durable et promouvoir la formation**
 - Développer la marque Employeur par la transition écologique et énergétique (exemple : développement des circuits courts, sensibilisation des salariés aux enjeux de la transition, engagements RSE des entreprises...).
 - Communiquer sur les dispositifs existants pour financer des formations à la transition écologique (Consulaire, FNE Formation, EDEC...).

Partenaires pressentis :

La CoVe, DREETS, ADEME, Opco EP, autres Opco, Chambres consulaires, prestataires de formations, organisations professionnelles, associations de commerçants, organisations professionnelles, réseaux d'entreprises, Institut régional de formation à l'environnement et au développement durable (IRFEDD)...

S'engager dans les Quartiers Prioritaires Politique de la Ville (QPV) de Carpentras

Constat

OPV

Les quartiers dits "prioritaires" de la politique de la ville (QPV) sont les territoires où s'applique une politique qui a pour but de réduire les écarts de développement au sein des villes.

Elle vise à restaurer l'égalité républicaine dans les quartiers les plus pauvres et à améliorer les conditions de vie de leurs habitants.

Ces quartiers, qui subissent un chômage et un décrochage scolaire plus élevés qu'ailleurs, ont souvent des difficultés d'accès aux services et aux soins.

Constat national : peu d'alternance dans les QPV

Selon une étude du Céreq (2023), les jeunes issus des QPV accèdent moins fréquemment à l'alternance. Un quart d'entre eux n'ont aucun diplôme à la sortie des études. Ils sont pour 45 %, issus de l'immigration et pour 61 %, de familles défavorisées. Ces jeunes rencontrent de grandes difficultés à trouver un emploi. Compte tenu du rôle du diplôme sur le marché du travail, ils font face à des conditions d'insertion plus difficiles. Ceux ayant effectué leur dernière année en alternance se trouvent plus souvent en emploi trois ans après que les autres jeunes (respectivement 65 % contre 54 %). L'alternance atténuerait les difficultés d'insertion professionnelle des jeunes issus des QPV. Dans ce contexte, le gouvernement vise « 80 000 jeunes apprentis issus des QPV par an d'ici 2027 ».

Une représentativité importante des QPV à Carpentras

- La CoVe compte quatre Quartiers prioritaires Politique de la Ville (QPV), concentrés à Carpentras : Amandier-Éléphants, Centre-Ville, Pous Du Plan et Quintine-Villemarie-Ubac-Le Parc.
- Près de 7 400 personnes habitent dans les QPV, soit environ 10 % de la population de la CoVe et un quart de la population de Carpentras.
- Les jeunes de moins de 25 ans représentent 36 % de la population des quartiers.
- 29 % de la population des quartiers est de nationalité étrangère et ce chiffre atteint 45 % pour le quartier de Pous Du Plan.



Des problématiques de précarité et d'insertion professionnelle très marquées

- Ces quartiers se caractérisent par une précarité marquée avec plus de 45 % de leur population vivant en situation de pauvreté. Ce taux atteint 71 % pour le quartier de Pous du Plan, le plaçant au deuxième rang des quartiers prioritaires les plus pauvres de France.
- L'insertion de jeunes est un enjeu important dans ces territoires. 36 % des jeunes entre 16 et 25 ans ne sont pas scolarisés dans le quartier de Quintine-Villemarie-Ubac-Le Parc (contre 22,5 % dans la CoVe).
- Un taux d'emploi des 15-64 ans en dessous de celui de l'agglomération.
- 1 500 demandeurs d'emploi (A, B, C) inscrits à Pôle emploi, soit environ 20 % des demandeurs de la CoVe et 38 % de demandeurs de Carpentras.
- 36 % des demandeurs ont un niveau de diplôme inférieur au CAP, contre 21 % dans la CoVe. Cette part atteint 54 % dans le quartier de Pous du Plan.

Source : Insee - Données sur les quartiers de la politique de la ville, 2023

Des dispositifs en soutien des population précaires

- Les publics des QPV de la CoVe bénéficient des dispositifs d'insertion professionnelle : Emplois francs, dispositifs « deuxième chance », Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA), Garantie jeunes, Parrainage pour l'emploi, Aide à l'embauche d'un jeune en Contrat Initiative Emploi (CIE Jeunes).

Les enjeux

- Permettre aux jeunes d'avoir accès à un premier niveau de qualification
- Accompagner la (re)insertion des populations sensibles et éloignées de l'emploi
- Prendre en compte la précarité sociale de ces populations et l'intégrer dans les nouveaux plans et actions d'aménagement des programmes Action Cœur de Ville et Petites Villes de Demain

Pistes d'actions

1 Promouvoir l'alternance auprès des entreprises, des jeunes, des demandeurs d'emploi

- Visiter et informer les entreprises de Carpentras avec pour objectif de faire progresser le nombre d'entreprises qui recrutent en alternance un jeune issu des QPV.
- Sensibiliser les jeunes et les demandeurs d'emploi aux dispositifs d'alternance : Information collective avec la Mission Locale, Intervention dans les collèges, les lycées et l'École de la Deuxième Chance (E2C).

2 Organiser en concertation, une Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective (POEC) ou une Préparation Opérationnelle à l'Apprentissage (POA)

- POEC, par exemple, sur les métiers du commerce et/ou du service aux personnes.
- POA, par exemple, sur la découverte des métiers et de l'apprentissage.
- Intégrer dans les formations des modules FLE, Cléa et Cléa numérique.

3 Organiser un événement Alternance dans un QPV

- Type de manifestation : forum des métiers de la proximité, Tour de France Opco EP... en lien avec les acteurs concernés : Conseil Départemental, Pôle Emploi, Mission Locale, entreprises, commerces ...
- Présenter les métiers dans le cadre de cet événement.
- Réaliser des portraits de réussites : jeunes qui ont trouvé une solution emploi à la suite d'une formation.
- Promouvoir le dispositif Apprenti repreneur ou créateur d'entreprise.

Partenaires pressentis

La CoVe, Région Sud, Conseil Départemental, Rectorat, Pôle emploi, Mission Locale, Acteurs de l'insertion, Associations de commerçants, Organisations Professionnelles, Bpi France, Réseau Initiative, Délégation préfectorale à l'égalité des chances, Opco EP, autres Opco, Chambres consulaires, prestataires de formations, organisations professionnelles, E2C...